

Andrée Sirois

ALBERTINE NECKER DE SAUSSURE

N'ayant aujourd'hui d'illustre que ses noms de famille, Albertine Necker de Saussure n'en demeure pas moins une figure importante du début du XIX^e siècle. Elle a surtout laissé sa marque comme pédagogue, puisqu'elle a consacré la majeure partie de sa vie à l'éducation de ses enfants, puis à la rédaction d'un important ouvrage sur le sujet, fruit de nombreuses années d'observation et de réflexion. Toutefois, avant d'entreprendre le métier d'écrivaine, elle s'est adonnée à la traduction, tant pour son avancement personnel que pour le bien de sa famille.

Son rôle comme traductrice n'est évidemment pas connu, mais en examinant la conception de la traduction de Mme Necker, on constate qu'elle rejoint celle d'une femme de lettres beaucoup plus célèbre : sa cousine, Germaine de Staël. Ensemble, ces deux femmes ont contribué à l'introduction et à la promotion du courant qui a dominé le milieu de la traduction en France, au XIX^e siècle, la littéralité, en réaction à la pratique des «belles infidèles» des deux siècles précédents.

Biographie

Albertine Adrienne de Saussure naît à Genève en 1766. Elle est la fille du physicien et géologue genevois Horace Bénédict de Saussure, qui veille soigneusement à son éducation. Même au cours des nombreux voyages de la famille, il lui fait réciter ses leçons d'histoire romaine et de latin, dont il juge l'étude, contrairement à bien d'autres hommes de l'époque, «aussi nécessaire au développement mental des filles qu'à celui des garçons» (Mestral Combremont 1946 : 12).

À l'époque de son mariage, elle possède déjà une bonne connaissance des langues et des littératures modernes, ainsi que des sciences naturelles. Elle connaît le grec et le latin, mais aussi l'allemand, l'anglais et l'italien, «non pas pour en avoir un léger bagage courant, mais dans leur littérature et dans les auteurs eux-mêmes» (Causse 1930 : 43).

Elle épouse en 1785 le capitaine Jacques Necker (1732-1804), neveu du financier et homme d'État du même nom, et devient ainsi la cousine par alliance de Germaine Necker, baronne de Staël, avec qui elle établira petit à petit une relation privilégiée. Peu après son mariage, Jacques Necker quitte l'armée et occupe un poste d'administrateur à Genève. Au début, Albertine fait tout son travail à sa place; quand son époux est nommé professeur de minéralogie, elle écrit également ses cours pour lui, se cachant soigneusement derrière son ombre.

À part quelques brefs séjours à Paris, où elle est admise aux laboratoires de Lavoisier et de Berthollet¹, elle ne quitte plus sa ville natale (Causse 1930 : 63) et se consacre entièrement à l'éducation de ses quatre enfants (Louis, Albertine, Suzanne et Théodore) ainsi qu'à ses tâches d'écrivaine.

Après la mort de son père (1798), auquel elle était très attachée, elle resserre ses liens d'amitié avec sa cousine, qui la pousse vers l'écriture et la traduction. Leur amitié se renforce d'année en année, jusqu'au décès de la célèbre écrivaine, le 14 juillet 1817. Le choc est brutal. En hommage à son amie et à la demande des enfants de la baronne, elle rédige la biographie de Mme de Staël, qui paraît en 1820 et connaît un grand succès (Mestral Combremont 1946 :157).

Mme Necker passe une retraite assez solitaire, mais tout de même occupée. Elle est alors affligée par la surdité, qui a commencé à la couper du monde extérieur dès l'âge de trente ans. Une fois ses enfants élevés et partis de la maison, elle se voue entièrement à l'écriture de son œuvre maîtresse : *L'Éducation progressive*. «La nature, l'étude et la prière, quelques fidèles amitiés, les visites de ses enfants, la correspondance avec ses chers absents : voilà son emploi du temps», écrit Causse (1930 : 203). Albertine Necker de Saussure s'éteint le 13 avril 1841, à Mornay, en Haute-Savoie.

Œuvres originales

Mme Necker entreprend sa carrière d'écrivaine assez tardivement. Elle ne publie sa première œuvre d'importance qu'en 1820, soit à l'âge de 54 ans. Il s'agit de la biographie de sa cousine intitulée *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël*. Auparavant, elle a rédigé un *Essai sur Robert Owen* (1816) et s'est adonnée à divers travaux de traduction, comme on le verra plus tard.

Son *opus magnum*, auquel elle a consacré le meilleur de son talent d'écrivaine et le plus clair de son temps, rassemble toute son expérience de mère et d'éducatrice. *L'Éducation progressive ou Étude sur le cours de la vie*, qui lui vaut le prix Montyon en 1832, devient un classique de la pédagogie². L'œuvre comprend à l'origine deux volumes, l'un publié en 1828, l'autre en 1832, mais un troisième vient s'y greffer par la suite : *Étude de la Vie des Femmes*. Cet essai fait l'objet d'un volume distinct en 1836 et connaît dès sa publication un très grand succès; Albertine est alors âgée de 71 ans.

L'Éducation progressive sera rapidement traduite en allemand et en anglais. Mme Necker n'aimait pas beaucoup la version anglaise (1839-1843), attribuée à une certaine Miss Edgeworth, puisque l'édition avait été passablement abrégée. Elle lui préférait une autre traduction en langue anglaise³, celle-là destinée au public américain. Elle était par contre très satisfaite de la version allemande⁴, qu'elle disait complète et copieusement annotée (Causse 1930 :

222).

Vers la fin de sa vie, Albertine Necker de Saussure travaille également à une nouvelle édition des *Mémoires de Mme de Staël* (1844) et de *Corinne, ou l'Italie* (1845), de la même auteure. En 1848, la *Bibliothèque universelle*⁵ publie, à titre posthume, des *Fragments inédits* de son ancienne collaboratrice; son *Essai sur ce qui plaît* paraît également la même année. Ses ouvrages illustrent sa conception de la femme, être libre et pensant, capable d'assumer aussi bien un rôle domestique que social (Mazenod et Schoeller 1992 : 632).

Traduction

N'étant pas suffisamment sûre d'elle-même, à ses débuts, pour créer des œuvres originales, Mme Necker de Saussure décide de se mettre à la traduction, sur la recommandation de plusieurs amis, dont Mme de Staël. Selon son biographe Mestral Combremont, sa cousine lui aurait souvent dit qu'«un bon moyen de s'initier [...] est de commencer par faire des traductions. À manipuler les ouvrages d'autrui, on acquiert un sens critique grandement utile quand il s'agit de produire à son tour» (1946 : 123). Dans sa *Notice sur la vie et les écrits de Mme Necker de Saussure*, publiée en tête de *l'Éducation progressive* à partir de 1844, X. Doudan confirme ce manque de confiance d'Albertine : «[...] ne se sentant pas à cette époque l'énergie suffisante pour guider le mouvement de son propre esprit, elle s'imposa d'abord *une tâche fort modeste*, et s'appliqua à une *simple traduction*⁶ » (1864 : XV).

Comme premier essai, elle choisit le *Cours de littérature dramatique* (1809-1811), un recueil des leçons publiques qu'avait données A. W. von Schlegel⁷ à Vienne en 1808. L'écrivain était un habitué de Coppet⁸, le château de Mme de Staël. Albertine le connaissait donc très bien et savait qu'elle pourrait lui demander conseil s'il lui arrivait d'hésiter sur le sens exact de sa pensée (Mestral Combremont 1946 : 123). Schlegel, qui connaissait les grandes qualités littéraires de Mme Necker, devait être bien heureux de savoir son livre en de si bonnes mains. Toutefois, il n'a certainement pas encouragé son amie à traduire puisqu'il aurait préféré qu'elle écrive, comme en fait foi cet extrait d'une lettre du 31 décembre 1815 :

J'ai toujours regret du temps et de la peine que vous donnez à des traductions. Vous devriez plutôt écrire pour être traduite⁹. Pourquoi vous obstinez-vous à placer la lumière sous le boisseau? [...] Vous réunissez à un degré bien rare la vigueur de la pensée avec les inspirations d'une sensibilité délicate et la finesse de l'observation avec une imagination idéale qui a grandi dans le recueillement. Vous possédez complètement tout ce qui compose le style. Vous n'avez qu'à vouloir, à fixer vos idées, à former un

plan, pour être un auteur distingué; et notre siècle, si stérile en même temps que si bavard, a grand besoin d'être enrichi par des productions originales et durables.» (cité par Mestral Combremont 1946 : 139)

Quoi qu'il en soit, la traduction française du *Cours de littérature dramatique* paraît en 1814, à Paris et à Genève, chez J. J. Paschoud. Schlegel déclare, dans un avertissement, «qu'elle avait été entreprise d'après son désir, revue en partie par lui-même, qu'elle était la seule qu'il regardât comme authentique et sur laquelle il consentit à être jugé» (Bemmel 1865 : VII). Le *Cours* a un retentissement énorme en France. Avant même la parution de la version française, l'ouvrage original avait fait l'objet de vives critiques : Schlegel attaquait les «gloires nationales» en général, et Molière en particulier. C'est d'ailleurs surtout en raison de toute cette controverse que la traductrice a préféré demeurer dans l'anonymat.

Si l'œuvre de Schlegel a donné lieu à un vif débat, la traduction de Mme Necker et sa préface semblent plaire davantage. Selon X. Doudan, Mme Necker jugea «avec une impartialité ingénieuse l'auteur qu'elle avait traduit avec une intelligente fidélité» (1844 : XV). Quant à la baronne de Staël, elle écrit que la préface de sa cousine est «pleine de pensées neuves et ingénieuses» (Staël 1967 : 159).

Outre le *Cours de littérature dramatique*, Albertine Necker a traduit des textes pour la *Bibliothèque universelle*. Elle y a notamment publié une traduction de *Waverley*, le premier roman de sir Walter Scott (1771-1832)¹⁰, une version d'un ouvrage allemand de Karl Philipp Moritz¹¹ intitulé *Mythologie, ou la Poésie mythologique des Anciens* (1791) (Mestral Combremont 1946 : 124), ainsi qu'un compte rendu de *The christian and civic Economy of our large towns* (1821¹²), sous le titre *Économie chrétienne et civique des grandes villes*. Ce dernier texte est un résumé des idées sociales du théologien écossais Thomas Chalmers; c'est l'ouvrage de cet auteur que préférait Mme Necker de Saussure.

Il faut croire que cette période de traduction, qui a duré environ de 1813 à 1822, a permis à Mme Necker de gagner de l'assurance, comme l'avait prédit Mme de Staël. En effet, elle met fin à ses activités de traduction, comme l'y encourageait Schlegel, pour se consacrer presque exclusivement à l'écriture après le début des années 1820.

Conception de la traduction et manière de traduire

Pour Albertine Necker, la traduction remplit d'abord une fonction utile. On ne peut pas dire qu'elle s'adonne à cette activité par pur agrément, car, comme on l'a vu plus haut, c'est un peu par faiblesse qu'elle s'est mise à la traduction. C'était pour elle une préparation à l'écriture, un moyen de se faire la main avant

de pratiquer le métier d'écrivaine. Toutefois, il semble clair que sa motivation première était encore moins «noble». En effet, la situation financière de sa famille s'était rapidement détériorée à la suite de plusieurs revers de fortune, et «la famille [vivait] sur un pied qui ne correspond[ait] plus à ses ressources», souligne Mestral Combremont (1946 : 124). Lorsqu'elle apprend qu'un éditeur parisien offre cinq mille francs (mille écus de France) pour la traduction du *Cours de littérature dramatique* (Mestral Combremont 1946 : 128), elle décide d'offrir ses services : la traduction lui permettra d'augmenter ses revenus et de subvenir aux besoins de sa famille.

La traduction n'est donc pas, pour Mme Necker de Saussure, une fin en soi, mais plutôt un tremplin vers autre chose, voire une bouée de sauvetage. Inutile donc de se faire connaître ou reconnaître comme traductrice, d'où, peut-on supposer, son peu d'intérêt à laisser sa marque dans sa traduction. Seules la préface et une très courte «note du traducteur» (de nature linguistique) dans les premières pages trahissent la présence d'une «main traduisante». On sait qu'Albertine n'a pas signé sa traduction pour se protéger, et qu'elle n'a pas non plus ajouté de notes explicatives au texte. Mais en plus de s'effacer comme traductrice, elle s'efface également comme femme, puisqu'elle se nomme «le traducteur» dans sa préface, presque entièrement écrite à la troisième personne.

Sa préface révèle tout de même sa grande intelligence et ses idées sur la traduction, la littérature et les propos de Schlegel. À cet égard, justement, elle n'hésite pas à prendre position, parfois pour les Français, ailleurs pour l'auteur. Il est quelque peu étonnant qu'elle critique Schlegel, puisqu'il est un bon ami et qu'il a revu son travail. Mais la traductrice, tout comme Schlegel, sait bien qu'il faut faire preuve de tact pour traduire le *Cours de littérature dramatique*, étant donné l'opinion de l'auteur envers la littérature française. De plus, à cette époque, elle domine de mieux en mieux son sujet, dont elle fait la critique à mesure qu'elle avance dans son travail : les idées qu'elle rencontre, elle les a entendues et débattues elle-même à Coppet. Elle ne peut donc pas se résoudre à laisser passer sans rien dire, comme si elle y souscrivait, l'affirmation de Schlegel selon laquelle le théâtre français n'est qu'une imitation de celui des anciens Grecs (Mestral Combremont 1946 : 125). Elle s'attachera à montrer, dans sa préface, qu'elle ne prend nullement cette thèse à son compte.

D'une part, donc, Mme Necker défend Schlegel, en expliquant que la position du critique allemand avait évolué depuis la rédaction de l'original, qu'il était devenu moins dur envers les dramaturges français, en partie en raison de séjours en France, qui lui ont fait apprécier davantage les beautés de la langue française. Elle vante également les mérites de l'auteur, comme pour rassurer les lecteurs français sur la valeur du critique :

M. Schlegel montre un sentiment si vrai des beautés de la poésie, il a un discernement toujours si fin et quelquefois si juste, il sait même si bien relever les avantages des modèles français sur les copies des étrangers, que

de telles préventions [sur le théâtre français] paraîtraient étonnantes, s'il ne nous aidait pas à les expliquer (Necker 1858 : XXIV).

Et d'autre part, elle prend plutôt la défense des Français, comme l'illustrent les passages suivants de sa préface :

Lorsque M. Schlegel n'a vu dans la tragédie française qu'une imitation de la tragédie grecque, il s'est évidemment trompé, mais il s'est mépris bien davantage quand il n'a considéré l'empire de la société que comme une influence gênante, qui paralyse le talent en lui imposant une multitude de lois minutieuses (Necker 1858 : XXIII).

Dans la partie française, M. Schlegel discute certainement les questions générales avec une rare sagacité, mais il me paraît souvent inférieur à lui-même dans ses jugements sur les poètes, et il est surtout d'une grande injustice envers Molière [...] (Necker 1858 : XXVI).

Ces propos montrent bien que la traductrice ne se prive pas de critiquer l'auteur, malgré son peu de visibilité dans l'ensemble de l'ouvrage. Elle ne s'éclipse donc pas *entièrement* derrière Schlegel. Elle se permet même de lancer aux Français ce qu'Eugène van Bommel considère comme un «appel à l'indulgence» (1865 : VIII) dans son introduction au *Cours* :

Il me semble qu'en France, on est si sûr du bon goût qu'on ne doit pas craindre les idées nouvelles, et tellement certain de retrouver beaucoup chez soi, qu'on doit se plaire à voyager dans les régions étrangères (Necker 1858 : XXVII).

En concluant ainsi sa préface, Mme Necker montre qu'elle prône les idées nouvelles en littérature et l'ouverture sur les œuvres étrangères, tout comme sa cousine, la baronne de Staël. Même si elle ne l'écrit pas explicitement, on peut déduire, d'après ces quelques lignes et ce que l'on connaît de ses idées et de ses liens avec Mme de Staël, qu'elle considère elle aussi la traduction comme un bon moyen de faire connaître les littératures d'autres pays.

D'ailleurs, sa façon de traduire s'accorde avec cette conception de la traduction : pour présenter une image réelle des littératures et des auteurs étrangers, la version doit refléter le plus fidèlement possible l'œuvre originale. D'où son penchant pour la nouvelle orientation prônée par sa cousine : la littéralité.

Avant d'aller plus loin dans cette veine, il convient d'abord de survoler les tendances de la façon de traduire à cette époque.

Le XIX^e siècle est caractérisé par un retour à la littéralité, après l'époque des «belles infidèles», qui a marqué les siècles précédents. À partir des années

1830,

traduire ne consiste plus à présenter des idées étrangères habillées à la française – en ne gardant que celles qui ne peuvent pas choquer les habitudes intellectuelles des Français – traduire consiste maintenant à garder l'habit étranger, à ne rien ôter ni changer des idées, et surtout à respecter le goût étranger (Bereaud 1971 : 230).

Dans un article intitulé «La traduction en France à l'époque romantique», Jacques G. A. Bereaud précise que le changement dans la pratique et la théorie de la traduction s'est amorcé dès 1816, année de la publication de *De L'esprit des traductions*, de Mme de Staël, dans une revue italienne. Celle-ci y dénonce l'école du XVIII^e siècle, propose une attitude théorique nouvelle et prône un respect scrupuleux du fond et de la forme (Bereaud 1971 : 227). Toutefois, ce principe nouveau ne s'imposera pas tout de suite. Selon Bereaud, «il faudra attendre une quinzaine d'années avant de le voir accepté et surtout pratiqué par la majorité des traducteurs» (*ibid* : 228). Il propose donc 1830 comme l'année qui marque le changement véritable dans la manière de traduire, du moins en ce qui concerne la traduction d'œuvres littéraires¹³. Il fait remarquer, par ailleurs, que les traducteurs d'articles ou de textes pragmatiques ont mis plus longtemps à se convertir à cette nouvelle tendance (*ibid.* : 229, note 7).

D'après Doris Y. Kadish (1994 : 27), ce revirement tire ses origines d'une idée nouvelle qui commençait à se répandre en Europe, selon laquelle les particularités nationales et raciales d'un texte devraient transparaître à la traduction. Selon plusieurs auteurs, Mme de Staël a été l'une des premières à promouvoir cette idée nouvelle; en ce sens, on la considère souvent comme l'instigatrice principale du retour à la littéralité et au respect de l'œuvre étrangère.

Or, la période d'activité de Mme Necker de Saussure comme traductrice correspond à peu près aux années 1813-1822, soit au tout début de la période de transition entre les deux «systèmes de traduction». D'après son introduction au *Cours de littérature dramatique*, on constate qu'elle penche davantage vers la nouvelle tendance, mais qu'elle subit tout de même encore l'influence des «belles infidèles».

D'une part, elle n'a pas voulu «donner au fond de ses idées les formes les moins faites pour déplaire» (Necker 1858 : XVII), comme Schlegel l'avait autorisée à le faire, parce que

[elle] a craint d'ôter à l'ouvrage et de l'ensemble et de l'originalité; [elle] a pensé qu'une discussion n'avait d'intérêt qu'autant que les opinions y fussent franchement développées; que celles des critiques allemands pouvaient exciter la curiosité, et enfin qu'un livre, déjà célèbre en Europe, devait être

connu en France à peu près tel qu'il a été publié (Necker 1858 : XVII).

Elle refuse d'«habiller son texte à la française» et de l'adapter au goût des Français; elle cherche plutôt à respecter l'intégrité de l'œuvre originale, même aux dépens d'une meilleure réception auprès du lectorat français.

D'autre part, elle écrit plus loin dans sa préface qu'elle «s'est soigneusement attachée à éclaircir tout ce qui aurait pu paraître abstrait ou métaphysique à des lecteurs français» (Necker 1858 : XVII). Ainsi, elle aurait procédé à certaines adaptations ou modifications en cours de route, dans le but avoué de faciliter la compréhension du texte. Elle précise en outre un peu plus tard l'approche qu'elle a préconisée et son opinion sur la notion de fidélité :

[Le traducteur] a cherché à rapprocher son style de celui de l'original, autant que le permet l'extrême différence du génie des deux idiomes, et, s'il s'est quelquefois écarté de son modèle relativement au choix des figures, c'est par un esprit de scrupule, et parce qu'il croit que la traduction la plus infidèle de toutes est celle qui rend ridicule dans une langue ce qui ne l'était pas dans l'autre (Necker 1858 : XVII-XVIII).

Albertine Necker n'a donc pas conservé *intégralement* le caractère étranger du texte de départ; c'est là que se fait sentir, quoique subtilement, l'influence des «belles infidèles», courant qui dominait toujours en 1814.

La façon de traduire de Mme Necker et sa conception de la traduction sont en accord avec son opinion sur les notes critiques. Puisqu'à son avis, la traduction doit respecter l'œuvre étrangère, telle que l'a conçue l'auteur, elle refuse d'ajouter des notes de son propre cru, malgré la popularité du genre à son époque. Elle croit que les notes :

[...] pour être indépendantes de l'ouvrage, ne laissent pas de lui ôter cette unité de couleur qui en fait un des grands mérites; elles changent un discours en dialogue, et en dialogue où un seul des interlocuteurs interrompt l'autre quand il lui plaît; elles sont une distraction, je dirais presque une importunité, car, plus elles sont spirituelles, moins on peut se résoudre à les passer, et il devient impossible de lire avec entraînement (Necker 1858 : XVIII).

L'opinion de Mme Necker à cet égard diffère complètement de celle de Clémence Royer, bien que celle-ci n'ait rien dit au sujet de l'ajout de notes. Femme de son époque, cette traductrice de Darwin s'était permis d'ajouter de nombreuses et longues notes à sa traduction de *De l'Origine des espèces* (1862), notes dans lesquelles elle contredisait souvent l'auteur et critiquait le fond aussi bien que la forme du texte original.

Mme Necker s'oppose surtout aux notes critiques de nature linguistique : D'ailleurs, ce dernier genre de critique [notes qui se bornent à censurer l'expression de l'auteur] est celui que doit le plus s'interdire un traducteur; les mots sont trop en son pouvoir pour qu'il ait le droit de les relever, il ne doit pas préparer l'épigramme de la note en rédigeant la phrase du texte (Necker 1858 : XIX).

Albertine Necker de Saussure et Mme de Staël : une même optique.

D'après les propos de Mme Necker de Saussure, il est facile d'établir des liens entre l'opinion sur la traduction d'Albertine et celle de sa célèbre cousine. On ne peut déterminer avec certitude le degré d'influence que Mme de Staël a eu sur Albertine et vice versa, mais on sait que les deux femmes étaient très liées et se voyaient fréquemment (à partir de 1798). Elles se rencontraient au château de Coppet, chez Mme Necker de Saussure ou encore dans un autre salon genevois en vue à l'époque. La littérature y était souvent à l'honneur, bien entendu, et chacun y allait librement de son point de vue : les deux femmes partageaient leurs idées avec Schlegel, Sismondi, Constant et compagnie. Il est permis de croire que le cosmopolitisme de Mme de Staël et ses opinions sur la littérature étrangère ont eu quelque influence sur la conception de la traduction de sa cousine.

Mme de Staël a exposé ses vues sur la traduction dans ses livres *De l'Allemagne* et *De la littérature*. Elle a également publié, dans la revue *Biblioteca italiana*, un article mentionné ci-dessus : «De l'esprit des traductions» (1816). Pour elle, la connaissance des langues et des littératures étrangères enrichit une littérature nationale, et la traduction constitue la meilleure façon d'acquérir cette connaissance (Horguelin 1981 : 150). Elle estime en outre qu'il faut préserver le caractère étranger de l'œuvre originale et non pas l'adapter au goût du public cible, comme en témoigne l'extrait suivant :

Ces beautés naturalisées [traductions d'œuvres étrangères] donnent au style national des tournures nouvelles, et des expressions plus originales. Les traductions des poètes étrangers peuvent, plus efficacement que tout autre moyen, préserver la littérature d'un pays de ces tournures banales qui sont les signes les plus certains de sa décadence.

Mais pour tirer de ce travail un véritable avantage, il ne faut pas, comme les Français, donner sa propre couleur à tout ce qu'on traduit [...]; on n'y trouverait pas des aliments nouveaux pour sa pensée, et l'on reverrait toujours le même visage avec des parures à peine différentes (Staël 1967 : 294).

Les idées de Mme Necker de Saussure exprimées dans sa préface du *Cours de littérature dramatique* rejoignent bien celles de la baronne de Staël, surtout

à propos du respect de l'œuvre étrangère. Elles s'opposent donc toutes deux au courant tenace des «belles infidèles» et font figure d'instigatrices du mouvement prônant la traduction littérale, genre de traduction qui s'imposera une quinzaine d'années plus tard. Évidemment, le rôle de Mme de Staël à cet égard dépasse en importance celui de Mme Necker, puisque celle-ci n'a pas exposé publiquement ni en son propre nom son opinion sur le sujet. Il est intéressant, par contre, de voir que Mme de Staël ne faisait pas cavalier seul, dès le début du XIX^e siècle, pour la défense de la traduction littérale.

Conclusion

Si les historiens de la traduction ne reconnaissent pas encore le rôle de Mme Necker de Saussure, certaines théoriciennes ont par ailleurs constaté qu'au début du XIX^e siècle, les femmes de lettres en général, y compris Mme de Staël (et Mme Necker de Saussure, par ricochet), ont contribué à la promotion d'un retour vers la littéralité en traduction et au respect des œuvres étrangères. «[...] women writers and translators played a role in implementing that shift and even in articulating its principal bases, as is clear in Staël's 1816 essay [...]», écrit Doris Y. Kadish (1994 : 27), dans *Translating Slavery : Gender and Race in French Women's Writing, 1783-1823*.

Les traductrices de cette époque demeurent néanmoins très mal connues, et bon nombre d'entre elles, à l'image de Mme Necker de Saussure, mériteraient de sortir de l'ombre. L'étude de leur manière de traduire et de leur conception de la traduction permettrait certainement de jeter un éclairage nouveau sur les revirements qui se sont produits dans le monde de la traduction en cette époque de transition entre le classicisme et le romantisme, de même que sur les actrices qui y ont pris part.

Notes

1. Elle suit leurs expériences en initiée, ayant toujours été une passionnée de physique et de chimie (tout comme la marquise du Châtelet).
2. C'est une pensée de Mme de Staël qui figure en tête de cet ouvrage : «Cette vie n'a quelque prix que si elle sert à l'éducation religieuse de notre cœur». Cette idée fondamentale de l'éducation du cœur par la vie et par la souffrance, Mme Necker et Mme de Staël l'ont développée et précisée en commun. On en retrouve d'ailleurs une trace de plus en plus nette dans les ouvrages successifs de la baronne. Mme Necker a repris ce thème dans l'*Éducation progressive*, «non comme un héritage seulement, mais comme le prolongement légitime d'une veine trouvée et suivie d'un commun accord» (Causse 1930 : 71).

3. Traductrices : Almira Phelps (1793-1884) et Emma Willard (1787-1870).
4. Traducteurs : K. von Wangenheim (1773-1850) et A. von Hogger.
5. Périodique fondé par son ami Pictet de Rochemont.
6. C'est moi qui souligne. Cette remarque est probablement révélatrice de la valeur accordée à l'activité de traduction à l'époque.
7. August Wilhelm von Schlegel (1767-1845). Écrivain du premier groupe romantique allemand. Il a lui-même traduit plusieurs auteurs, dont Shakespeare, Calderón, Le Tasse, Pétrarque et Aristote (Grand Larousse), ainsi que la *Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël* d'Albertine Necker de Saussure (1820).
8. «[Le salon de Coppet] fut pendant quelques années, alors que les grands salons parisiens avaient été balayés par la révolution, nivelés et matés par l'Empire, le foyer le plus actif de pensée européenne indépendante et libérale» (Causse 1930 : 72).
9. Ce qu'il fait d'ailleurs; voir note 56 ci-dessus.
10. Roman publié sous l'anonymat en 1814. Mme Necker l'aurait traduit après 1816, année de la première traduction française d'un roman de W. Scott (Bereaud 1971 : 242, note 1).
11. Écrivain allemand (1727-1793).
12. Mestral de Combremont donne l'année 1821, tandis que Causse (1930 : 154, note 1) écrit plutôt 1822.
13. Pour parvenir à cette conclusion, Bereaud a comparé entre elles des traductions réalisées entre 1817 et 1835 par Auguste Jean Baptiste Defauconpret (1767-1843), le traducteur le plus prolifique de l'époque. Il remarque une différence considérable dans sa manière de traduire : au début de sa carrière, Defauconpret appartient clairement à l'école des «belles infidèles», tandis qu'autour de 1830, il se range nettement du côté de la traduction littérale.

Bibliographie

Bemmel, Eugène van (1865). «Introduction», *Cours de littérature dramatique*

- (c1814) d'A.-W. von Schlegel. Paris, Lacroix, p. V à XIV.
- Bereaud, Jacques G. A. (1971). «La traduction en France à l'époque romantique», *Comparative Literature Studies*. Urbana, University of Illinois Press, vol. VIII, n^o 3, p. 224-244.
- Causse, Étienne (1930). *Madame Necker de Saussure et l'Éducation progressive*. Paris, Éditions «Je Sers», 2 tomes.
- Doudan, X. (1864). *Notice sur la vie et les écrits de Mme Necker de Saussure* (c1844) dans *L'Éducation progressive* de Mme Necker de Saussure, 4^e éd., 2 tomes, Paris, Garnier, p. I à XXXII.
- Horguelin, Paul A. (1981). *Anthologie de la manière de traduire. Domaine français*. Montréal, Linguatex, 230 p.
- Kadish, Doris K. et Françoise Massardier-Kenney (dir.) (1994). *Translating Slavery: Gender and Race in French Women's Writing, 1783-1823*. Kent, Kent University Press, 346 p.
- Mazenod, Lucienne et Ghislaine Schoeller (1992). *Dictionnaire des femmes célèbres : de tous les temps et de tous les pays*. Paris, Laffont, 932 p.
- Mestral Combremont, J. de (1946). *Albertine Necker de Saussure*. Lausanne, Payot, 196 p.
- Necker de Saussure, Albertine (1865). «Préface», *Cours de littérature dramatique* (c1814) d'A.-W. von Schlegel. Paris, Lacroix, p. XVI à XXVII.
- Staël, Germaine de (1967). *Œuvres complètes*. Genève, Slatkine Reprints (réimpr. de l'édition de Paris de 1861), 2 vol.

Source : Ce portrait est extrait de la thèse de maîtrise d'Andrée Sirois *Les femmes dans l'histoire de la traduction. De la Renaissance au XIX^e siècle. Domaine français*, soutenue en 1997 à l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa.